

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00027
Numéro SIREN : 380 408 849
Nom ou dénomination : HELEOS

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2023 sous le numéro de dépôt 14598

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	83 934	40 643	43 291	78 563
Fonds commercial	1 835 977		1 835 977	1 822 811
Autres immobilisations incorporelles	12 446	12 446		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	971 413	761 172	210 241	186 396
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	565 283	301 500	263 783	547
Autres titres immobilisés	77		77	77
Prêts				
Autres immobilisations financières	61 640		61 640	59 540
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 530 770	1 115 760	2 415 010	2 147 935
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 769 738	148 116	2 621 622	2 475 187
Fournisseurs débiteurs	28 079		28 079	8 488
Personnel	739		739	9 494
Etat, Impôts sur les bénéfices	19 045		19 045	32 483
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	61 243		61 243	63 008
Autres créances	478		478	23 001
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	1 253		1 253	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	101 967		101 967	501 021
Charges constatées d'avance	127 474		127 474	132 243
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 110 016	148 116	2 961 901	3 244 926
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 640 787	1 263 876	5 376 911	5 392 861

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	254 600	254 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	599 097	599 097
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 460	25 460
Réserves statutaires ou contractuelles	1 231 682	1 096 258
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	309 468	335 423
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 420 307	2 310 839
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	794 185	1 134 600
Découverts et concours bancaires	74 814	36 545
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	868 999	1 171 146
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	102 000	30 500
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	368 332	325 831
Personnel	220 811	229 334
Organismes sociaux	284 500	289 879
Etat, Impôts sur les bénéficiaires		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	487 753	472 773
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	33 261	44 551
Dettes fiscales et sociales	1 026 325	1 036 537
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	79 858	93 227
Produits constatés d'avance	511 090	424 781
TOTAL DETTES	2 956 604	3 082 022
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	5 376 911	5 392 861

Compte de résultat

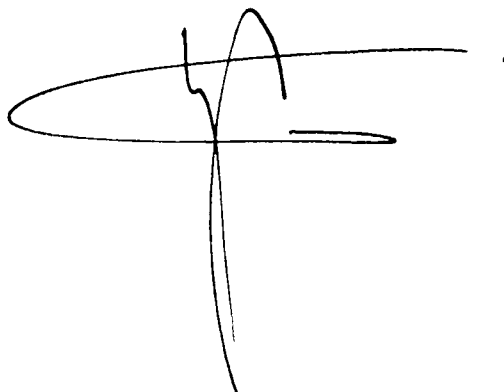
	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	570	0,01	3 307	0,05	-2 737	-82,76
Production vendue	7 250 320	99,99	6 978 281	99,95	272 039	3,90
Autres produits	194 450	2,68	95 228	1,36	99 222	104,19
Total	7 445 340	102,68	7 076 816	101,36	368 524	5,21
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	2 421 323	33,39	2 240 663	32,09	180 660	8,06
Total	2 421 323	33,39	2 240 663	32,09	180 660	8,06
MARGE SUR M/SES & MAT	5 024 017	69,29	4 836 153	69,27	187 863	3,88
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	173 120	2,39	181 666	2,60	-8 546	-4,70
Salaires et Traitements	2 923 723	40,32	2 766 649	39,63	157 074	5,68
Charges sociales	1 233 516	17,01	1 223 504	17,52	10 012	0,82
Amortissements et provisions	136 922	1,89	89 379	1,28	47 542	53,19
Autres charges	70 906	0,98	60 054	0,86	10 852	18,07
Total	4 538 185	62,59	4 321 253	61,89	216 933	5,02
RESULTAT D'EXPLOITATION	485 831	6,70	514 901	7,38	-29 069	-5,65
Produits financiers	301 626	4,16	691	0,01	300 935	NS
Charges financières	313 419	4,32	12 501	0,18	300 917	NS
Résultat financier	-11 793	-0,16	-11 811	-0,17	18	-0,15
RESULTAT COURANT	474 039	6,54	503 090	7,21	-29 052	-5,77
Produits exceptionnels	514	0,01	21 307	0,31	-20 793	-97,59
Charges exceptionnelles	25 439	0,35	10 834	0,16	14 605	134,81
Résultat exceptionnel	-24 925	-0,34	10 473	0,15	-35 398	-338,00
Participation des salariés	51 182	0,71	67 527	0,97	-16 345	-24,21
Impôts sur les bénéfices	88 463	1,22	110 613	1,58	-22 150	-20,02
RESULTAT DE L'EXERCICE	309 468	4,27	335 423	4,80	-25 955	-7,74

HELEOS

Société à responsabilité limitée au capital social de 254 600 €
Siège social : 4 allée Marie Berhaut à (35000) RENNES
RCS RENNES 380 408 849

**COMPTES CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022**

Documents certifiés exacts
Monsieur Jean-Luc HEBERT,
Gérant



HELEOS

Société à responsabilité limitée au capital social de 254 600 €
Siège social : 4 allée Marie Berhaut à (35000) RENNES
RCS RENNES 380 408 849

AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 21 JUIN 2023

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

« L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui s'élève à + 309 468 €, comme suit :

- A titre de dividende aux Associés, la somme de 309 468 €
à proportion de leurs droits respectifs dans le capital

- A laquelle il est ajouté une somme de 190 532 €
Par prélèvement à due concurrence sur le poste « Autres réserves »,

Pour constituer un dividende global de 500 000 €.
Lequel est éligible à l'abattement de 40% édicté
par l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts
à hauteur de 98,19 €

En application des dispositions de l'article 200 A du Code Général des Impôts, les revenus mobiliers perçus par les personnes physiques entrent dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique, codifié au même article dudit Code.

En application dudit prélèvement forfaitaire unique, les dividendes perçus par les personnes physiques sont imposés comme suit :

- Imposition à l'impôt sur le revenu au taux de 12,8 % ;
- Assujettissement aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

En matière de recouvrement, l'intégralité des revenus distribués est, pour les associés personnes physiques, soumis à ce prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 %, à liquider par la société distributrice au plus tard le 15 du mois suivant la mise en paiement. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 € pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater du Code Général des Impôts : ces personnes peuvent formuler, sous leur responsabilité, leur demande de dispense des prélèvements au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement des revenus, en produisant, auprès des personnes qui en assurent le paiement, une attestation sur l'honneur indiquant que leur revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le paiement des revenus est inférieur aux montants ci-dessus visés.

Les montants versés seront nets des prélèvements sociaux liquidés au taux global de 17,2 %, et le dividende versé par la société sera, le cas échéant, également diminué du prélèvement de 12,8 % opéré.

Par dérogation à l'application du prélèvement forfaitaire unique, l'ensemble des revenus mobiliers perçus au titre de l'année considérée pourra, sur option expresse et irrévocable du contribuable, être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu, conformément aux dispositions de l'article 200 A, 2 du Code Général des Impôts. Dans cette hypothèse, un abattement de 40 % sur le montant des dividendes distribués sera applicable. Le prélèvement forfaitaire liquidé à titre d'acompte s'imputera sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. L'éventuel excédent sera restitué au contribuable.

Par ailleurs, est soumise à cotisations et contributions sociales la part de dividendes perçus par le travailleur indépendant, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un Pacs ou leurs enfants mineurs, excédant 10 % du capital social et des primes d'émission et des sommes versées en compte courant détenus en toute propriété ou en usufruit par ces personnes.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité
des associés présents et représentés.*



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping horizontal stroke with a vertical line extending downwards from the center.

HELEOS

Société à responsabilité limitée au capital social de 254 600 €
Siège social : 4 allée Marie Berhaut à (35000) RENNES
RCS RENNES 380 408 849

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

« Chers Associés,

Nous nous réunissons aujourd'hui en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux obligations de la loi, afin d'approuver, dans le délai de six mois suivant la clôture, les comptes de l'exercice social ouvert le 1^{er} janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022, soit d'une durée normale de douze mois.

A. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

Au cours de l'exercice écoulé :

- les produits d'exploitation se sont élevés à	7 445 340 €
- dont un chiffre d'affaires net de	7 250 890 €
- le total des charges d'exploitation ayant atteint.....	6 959 508 €
- le résultat d'exploitation a été un bénéfice de	+ 485 831 €
- le résultat financier représentant une perte de.....	- 11 793 €
- le résultat courant avant impôts représente un bénéfice de	+ 474 039 €
- compte tenu d'un résultat exceptionnel de.....	- 24 925 €
- d'une participation des salariés aux résultats de l'entreprise à hauteur de.....	51 182 €
- et d'un impôt sur les bénéfices de.....	88 463 €
- la société a réalisé un bénéfice net comptable de	+ 309 468 €

Les capitaux propres s'établissent dès lors au 31 décembre 2022, date de clôture de l'exercice, à un montant de 2 420 307 €.

B. ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'analyse de ces comptes fait apparaître, à titre principal, que :

Le chiffre d'affaires, qui représente un montant de 7 250 890 € contre 6 981 588 € sur l'exercice précédent, est en progression de + 269 302 € et en pourcentage de + 3,86 %.

Les produits d'exploitation, qui se sont élevés à 7 445 340 € contre à 7 076 816 € sur l'exercice précédent, sont en augmentation de + 5,21 %.

Ils se décomposent comme suit :

- Ventes de marchandises	570 €
- Production vendue.....	7 250 320 €
- Autres produits	194 450 €

Les charges d'exploitation, qui se sont élevées à 6 959 508 € contre 6 561 916 € sur l'exercice précédent, sont en augmentation de + 397 592 € et en pourcentage de + 6,06 %.

Elles se décomposent comme suit :

- Autres achats et charges externes	2 421 323 €
- Impôts, taxes et versements assimilés	173 120 €
- Salaires et traitements	2 923 723 €
- Charges sociales	1 233 516 €
- Amortissements et provisions	136 922 €
- Autres charges	70 906 €

Dès lors, le résultat d'exploitation représente un bénéfice de + 485 831 € contre un bénéfice de + 514 901 € sur l'exercice précédent.

Le résultat financier représente une perte de – 11 793 € contre une perte de – 11 811 € sur l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de – 24 925 €, d'une participation des salariés de 51 182 €, et d'un impôt sur les bénéfices de 88 463 €, la société a réalisé un bénéfice net comptable de + 309 468 €, contre un bénéfice de + 335 423 € sur l'exercice précédent.

Il convient, par ailleurs, de noter qu'au cours de l'exercice écoulé :

- il a été acquis des immobilisations pour un montant global de 657 685 €, correspondant à des immobilisations incorporelles pour 23 681 €, à des immobilisations corporelles pour 67 168 € et des immobilisations financières pour 566 836 € ;
- il a été pratiqué des amortissements pour un montant de 67 468 € ;
- il a été constitué des provisions pour un montant global de 370 953 €, correspondant à des provisions pour dépréciation sur immobilisation financières pour 301 500 € et à des provisions pour dépréciation sur comptes clients pour un montant de 69 453 € et il a été effectué des reprises sur provisions pour dépréciation sur comptes clients pour un montant de 34 286 € ;
- il a été souscrit de nouveaux emprunts pour un montant de 100 000 € et il en a été remboursé pour 440 415 €.

C. PERSPECTIVES 2023 ET EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Sur l'exercice en cours ouvert le 1^{er} janvier 2023, l'activité se déroule dans des conditions conformes aux prévisions.

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice le 31 décembre 2022.

D. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

NEANT

E. FILIALES – SOCIETES CONTROLEES – GROUPE

Il est précisé que la société détenait, au 31 décembre 2022, une participation à hauteur de 67 %, soit les 335 actions de catégorie A sur les 500 actions qui composent le capital social de la société CMJ EXPERTISE COMPTABLE, Société par Actions Simplifiée au capital social de 5 000 € divisé en 500 actions de 10 € chacune de valeur nominale entièrement souscrites et intégralement libérées, dont le siège social est situé 2 rue du Bignon Bâtiment 3 à (35000) RENNES et qui est immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 510 453 301.

F. Prise de participation et de contrôle au cours de l'exercice

Il est précisé qu'au cours de l'exercice écoulé, la société a pris une participation à hauteur de 67 %, soit les 335 actions sur les 500 actions qui composent le capital social de la société CMJ EXPERTISE COMPTABLE, Société par Actions Simplifiée au capital social de 5 000 € divisé en 500 actions de 10 € chacune de valeur nominale entièrement souscrites et intégralement libérées, dont le siège social est situé 2 rue du Bignon Bâtiment 3 à (35000) RENNES et qui est immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 510 453 301.

G. INFORMATIONS DIVERSES

Nous vous indiquons :

- conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes des trois exercices précédents se sont élevés à :

EXERCICE	2021	2020	2019
DIVIDENDE GLOBAL BRUT	200 000 €	220 000 €	200 000 €
DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION (*)	/	/	/

(*) Article 158 du CGI au 2° du 3

- le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance sur l'exercice clos le 31 décembre 2022, et les informations obligatoires sur les délais de paiement de nos fournisseurs et clients au titre de l'exercice clos, n'est pas communiquée ;
- que, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il a été comptabilisé une somme de 3 492 € au titre des charges somptuaires visées à l'article 39-4 dudit Code ;
- Il est à signaler qu'au titre des événements significatifs intervenus au cours de l'exercice clos, la société HELEOS a acquis, à compter du 4 janvier 2022, la pleine propriétaire de 335 actions sur les 500 actions qui composent le capital social de la société CMJ EXPERTISE COMPTABLE, Société par Actions Simplifiée au capital social de 5 000 € divisé en 500 actions de 10 € chacune de valeur nominale, dont le siège social est situé 2 rue du Bignon Bâtiment 3 à (35000) RENNES et qui est immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 510 453 301, auprès de Madame Marie-Paule JEHANNO.

H. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

En conclusion, nous vous invitons à approuver les comptes sociaux qui vous ont été présentés, à donner quitus de sa gestion au Gérant et à affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui s'élève à + 309 468 €, comme suit :

- A titre de dividende aux Associés, la somme de 309 468 €
à proportion de leurs droits respectifs dans le capital
- A laquelle il serait ajouté une somme de 190 532 €
Par prélèvement à due concurrence sur le poste « Autres réserves »,

Pour constituer un dividende global de 500 000 €.

Il est rappelé dans ce cadre qu'en application des dispositions de l'article 200 A du Code Général des Impôts, les revenus mobiliers perçus par les personnes physiques entrent dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique, codifié au même article dudit Code.

En application dudit prélèvement forfaitaire unique, les dividendes perçus par les personnes physiques sont imposés comme suit :

- Imposition à l'impôt sur le revenu au taux de 12,8 % ;
- Assujettissement aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

En matière de recouvrement, l'intégralité des revenus distribués est, pour les associés personnes physiques, soumis à ce prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 %, à liquider par la société distributrice au plus tard le 15 du mois suivant la mise en paiement.

Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 € pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater du Code Général des Impôts : ces personnes peuvent formuler, sous leur responsabilité, leur demande de dispense des prélèvements au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement des revenus, en produisant, auprès des personnes qui en assurent le paiement, une attestation sur l'honneur indiquant que leur revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le paiement des revenus est inférieur aux montants ci-dessus visés.

Les montants versés seront nets des prélèvements sociaux liquidés au taux global de 17,2 %, et le dividende versé par la société sera, le cas échéant, également diminué du prélèvement de 12,8 % opéré.

Par dérogation à l'application du prélèvement forfaitaire unique, l'ensemble des revenus mobiliers perçus au titre de l'année considérée pourra, sur option expresse et irrévocable du contribuable, être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu, conformément aux dispositions de l'article 200 A, 2 du Code Général des Impôts. Dans cette hypothèse, un abattement de 40 % sur le montant des dividendes distribués sera applicable. Le prélèvement forfaitaire liquidé à titre d'acompte s'imputera sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. L'éventuel excédent sera restitué au contribuable.

Par ailleurs, est soumise à cotisations et contributions sociales la part de dividendes perçus par le travailleur indépendant, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un Pacs ou leurs enfants mineurs, excédant 10 % du capital social et des primes d'émission et des sommes versées en compte courant détenus en toute propriété ou en usufruit par ces personnes.

Nous vous invitons maintenant à voter en faveur des résolutions établies dans le sens de ce rapport, qui vont vous être proposées.

Nous vous prions d'agréer, Chers Associés, nos salutations les meilleures.

La Gérance »



FIDACO

AUDIT
EXPERTISE
CONSEIL

Jean-Christophe Pierrès
Guillaume Pilat
Frédéric Ploquin
Sébastien Vialatte

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

Stéphane Guémas
Expert-Comptable
Associé

Hélène Vigneron
Responsable Pôle Social
Associée

CABINET
ADHÉRENT



AUDECIA
EXPERTISE COMPTABLE

HELEOS

Société à responsabilité limitée au capital de 254 600 euros

Siège social : 4 allée Marie BERHAUT

35000 RENNES

R.C.S VANNES 380 408 849

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2022



4 rue Fernand Forest
BP 90825
49008 ANGERS CEDEX 01
+33 (0)2 41 47 01 10

22 mail Pablo Picasso
44000 NANTES
+33 (0)2 40 95 36 79

www.fidaco.com
fidaco@fidaco.com

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Pays de la Loire
Société de commissaires aux comptes Compagnie Régionale Ouest Atlantique
RC ANGERS B 203 126 905 - N° TVA Intracommunitaire FR 26 509 926 956
SAS au capital de 173 000 €



HELEOS
Société à responsabilité limitée au capital de 254 600 euros
Siège social : 4 allée Marie BERHAUT
35000 RENNES
R.C.S VANNES 380 408 849

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société HELEOS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL HELEOS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL HELEOS à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes » relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La méthode de valorisation des immobilisations telle que mentionnée à la page 8 de l'annexe ;
- L'évaluation des créances clients telle que mentionnée à la page 9 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participations et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code du commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.



RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à ANGERS, le 15 juin 2023

Pour FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

Jean-Christophe PIERRES
Associé



Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	83 934	40 643	43 291	78 563
Fonds commercial	1 835 977		1 835 977	1 822 811
Autres immobilisations incorporelles	12 446	12 446		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	971 413	761 172	210 241	186 396
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	565 283	301 500	263 783	547
Autres titres immobilisés	77		77	77
Prêts				
Autres immobilisations financières	61 640		61 640	59 540
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 530 770	1 115 760	2 415 010	2 147 935
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 769 738	148 116	2 621 622	2 475 187
Fournisseurs débiteurs	28 079		28 079	8 488
Personnel	739		739	9 494
Etat, Impôts sur les bénéfices	19 045		19 045	32 483
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	61 243		61 243	63 008
Autres créances	478		478	23 001
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	1 253		1 253	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	101 967		101 967	501 021
Charges constatées d'avance	127 474		127 474	132 243
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 110 016	148 116	2 961 901	3 244 926
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 640 787	1 263 876	5 376 911	5 392 861

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	254 600	254 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	599 097	599 097
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	25 460	25 460
Réserves statutaires ou contractuelles	1 231 682	1 096 258
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	309 468	335 423
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 420 307	2 310 839
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	794 185	1 134 600
Découverts et concours bancaires	74 814	36 545
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	868 999	1 171 146
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	102 000	30 500
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	368 332	325 831
Personnel	220 811	229 334
Organismes sociaux	284 500	289 879
Etat, Impôts sur les bénéficiaires		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	487 753	472 773
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	33 261	44 551
Dettes fiscales et sociales	1 026 325	1 036 537
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	79 858	93 227
Produits constatés d'avance	511 090	424 781
TOTAL DETTES	2 956 604	3 082 022
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	5 376 911	5 392 861

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

4

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	570	0,01	3 307	0,05	-2 737	-82,76
Production vendue	7 250 320	99,99	6 978 281	99,95	272 039	3,90
Autres produits	194 450	2,68	95 228	1,36	99 222	104,19
Total	7 445 340	102,68	7 076 816	101,36	368 524	5,21
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	2 421 323	33,39	2 240 663	32,09	180 660	8,06
Total	2 421 323	33,39	2 240 663	32,09	180 660	8,06
MARGE SUR M/SES & MAT	5 024 017	69,29	4 836 153	69,27	187 863	3,88
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	173 120	2,39	181 666	2,60	-8 546	-4,70
Salaires et Traitements	2 923 723	40,32	2 766 649	39,63	157 074	5,68
Charges sociales	1 233 516	17,01	1 223 504	17,52	10 012	0,82
Amortissements et provisions	136 922	1,89	89 379	1,28	47 542	53,19
Autres charges	70 906	0,98	60 054	0,86	10 852	18,07
Total	4 538 185	62,59	4 321 253	61,89	216 933	5,02
RESULTAT D'EXPLOITATION	485 831	6,70	514 901	7,38	-29 069	-5,65
Produits financiers	301 626	4,16	691	0,01	300 935	NS
Charges financières	313 419	4,32	12 501	0,18	300 917	NS
Résultat financier	-11 793	-0,16	-11 811	-0,17	18	-0,15
RESULTAT COURANT	474 039	6,54	503 090	7,21	-29 052	-5,77
Produits exceptionnels	514	0,01	21 307	0,31	-20 793	-97,59
Charges exceptionnelles	25 439	0,35	10 834	0,16	14 605	134,81
Résultat exceptionnel	-24 925	-0,34	10 473	0,15	-35 398	-338,00
Participation des salariés	51 182	0,71	67 527	0,97	-16 345	-24,21
Impôts sur les bénéfices	88 463	1,22	110 613	1,58	-22 150	-20,02
RESULTAT DE L'EXERCICE	309 468	4,27	335 423	4,80	-25 955	-7,74

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Comptes annuels

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexes

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société HELEOS a pris une participation dans la société CMJ EXPERTISE COMPTABLE en date du 04/01/2022 à hauteur de 67% du capital social.

Autres éléments significatifs

Un accord collectif relatif à la mise en place d'un régime de participation groupe a été signé en date du 23 décembre 2020 par les sociétés du groupe HELEOS .

Au 31 décembre 2022, ce montant a été constaté en charges dans chaque société avec la même méthode de calcul.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL HELEOS - Expertise

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 5 376 911 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 309 468 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable générale applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 10 ans

* Autres immobilisations incorporelles : 3 à 6 ans

* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 822 811	13 166		1 835 977
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	147 664	10 515	61 800	96 379
Immobilisations incorporelles	1 970 476	23 681	61 800	1 932 357
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	743 892	33 808		777 700
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	162 460	33 361	2 107	193 714
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	906 351	67 169	2 107	971 413
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	547	564 736		565 283
- Autres titres immobilisés	77			77
- Prêts et autres immobilisations financières	59 540	2 100		61 640
Immobilisations financières	60 164	566 836		627 000
ACTIF IMMOBILISE	2 936 992	657 686	63 907	3 530 770

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	23 681	67 169	566 836	657 686
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	23 681	67 169	566 836	657 686
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	61 800	2 107		63 907
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	61 800	2 107		63 907

Immobilisations incorporelles

Informations relatives aux filiales et participations

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	1 199 823
Éléments réévalués	636 174
Éléments reçus en apport	
Total	1 835 977

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
 Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CMJ EXPERTISE COMPTABLE 35000 RENNES	5 000	171 888	67,00	70 832
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur Comptable Brute	Valeur Comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	564 386	262 886			301 500
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Une dépréciation a été constatée pour 301 500 € à hauteur de la distribution de dividendes pratiquée sur l'exercice.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	69 101	24 145	40 158	53 088
Immobilisations incorporelles	69 101	24 145	40 158	53 088
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	605 559	28 341		633 900
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	114 397	14 982	2 107	127 272
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	719 955	43 323	2 107	761 172
ACTIF IMMOBILISE	789 057	67 468	42 265	814 260

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
 Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 068 436 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	61 640		61 640
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 769 738	2 769 738	
Autres	109 584	109 584	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	127 474	127 474	
Total	3 068 436	3 006 796	61 640
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	706 088
Fournisseurs - RRR à obtenir	18 000
PAR - Charges soc. PREVOYANCE	739
Total	724 827

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 254 600,00 EURO décomposé en 5 092 titres d'une valeur nominale de 50,00 EURO.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	335 423
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	335 423
Affectations aux réserves	135 423
Distributions	200 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	335 423

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	254 600				254 600
Primes d'émission	599 097				599 097
Réserve légale	25 460				25 460
Réserves générales	1 096 258	135 423	135 423		1 231 682
Résultat de l'exercice	335 423	-335 423	309 468	335 423	309 468
Dividendes		200 000			
Total Capitaux Propres	2 310 839		444 892	335 423	2 420 307

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
 Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 956 604 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	74 814	74 814		
- à plus de 1 an à l'origine	794 185	187 828	567 092	39 265
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	368 332	368 332		
Dettes fiscales et sociales	1 026 325	1 026 325		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	181 858	181 858		
Produits constatés d'avance	511 090	511 090		
Total	2 956 604	2 350 247	567 092	39 265
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont	440 416			
(**) Dont envers les associés	102 000			

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
 Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	54 392
Edf	987
La poste	780
Cegid	9 318
Agios a payer	3 494
Dettes provis. pr congés à payer	169 396
Dettes provis. pr partic. salariés	51 413
Charges sociales s/congés à payer	71 732
Charges sociales - charges à payer	35 581
Cavec	3 963
Charges fiscales s/congés à payer	3 608
Etat - autres charges à payer	5 420
Aide au logement	12 558
Clients - RRR à accorder	23 238
Total	445 880

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
 Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	8 637		
Stock articles publicitaires	2 000		
Loyer cadillac	2 339		
Loyer d iéna	1 730		
Loyer + Foncière des territoires	13 570		
Elis	382		
Maintenance Cto	1 963		
Cotisation cjd	1 088		
Audécia	5 058		
Abonnement Archives	25 060		
Fournitures de bureau	4 920		
Location Matériel d avance	5 833		
Documentations avance	9 156		
Maintenance, période d avance	3 456		
Maintenance RBI - Période d avance	13 879		
Stock Cadeaux clientèle	4 801		
Abonnements téléphones d avance	1 968		
Charges locatives	3 037		
Cotisations	15 224		
Les pages jaunes	2 388		
LEXIS NEXIS	297		
CCA Progbat	687		
Total	127 474		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	511 090		
Total	511 090		

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
 Commissaire aux Comptes

Autres informations

Effectif

Effectif du personnel : 67 personnes dont 3 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	18	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	49	
Ouvriers		
Total	67	

Engagements financiers

Engagements donnés

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Autres informations

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Autorisations de découvert Société Générale	200 000
Autorisations de découvert Crédit du Nord	15 000
Autorisations de découvert Crédit Agricole	100 000
Autorisations de découvert Caisse d'Epargne	150 000
Nantissements du fonds de commerce Dumoucel - Emprunts Caisse d'Epargne 765 K€	442 490
Avals et cautions	907 490
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	907 490
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte de salariés projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Droits proratisés prorata temporis (Progression) : 2%
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Rotation du personnel : Moyenne
- Taux d'actualisation : 3.77%
- Table de taux de mortalité : table INSEE TD 88-90
- Taux moyen de charges sociales : 45.50%

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 138 876 EURO

La société HELEOS a pris un contrat d'assurances indemnités de fin de carrière auprès de la compagnie GAN Assurances.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes